

# Organisation de l'université de Nîmes

Depuis le [décret n°2007-733](#) du 7 mai 2007 portant création et organisation provisoire de l'université de Nîmes, notre établissement, jusqu'alors Centre universitaire, est devenu, à l'instar de l'ensemble des EPCSCP, une **université de plein exercice**.

Ce changement de statut et, de par sa **vocation professionnelle**, le caractère particulier de notre université a permis une réorganisation structurelle et fonctionnelle en adéquation avec ses missions.

Le président, Emmanuel ROUX, élu depuis le 29 novembre 2016, s'est entouré d'une équipe resserrée : quatre vice-présidents, huit chargés de missions et un directeur général des services qui dirige l'administration. L'équipe s'appuie, pour la gestion de l'établissement, sur un [organigramme](#) simplifié.

Avec l'adoption de ses statuts et de son [règlement intérieur](#), UNÎMES s'est doté d'instances (conseils d'université, d'orientation, commissions Recherche, d'Enseignement...) lui permettant de faire vivre cette nouvelle structure autour de trois [départements de formations](#) – Sciences & Arts; Psychologie, Lettres, Langues et Histoire; Droit, Économie et Gestion.